



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Réf : CCAS22_42

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 8

Pouvoir : 1

Absents : 4

Date de la convocation : 22 septembre
2022

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN,
Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille
BARREAU, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD, Vincent
BAUDOUX.

POUVOIR : J BERGER représenté par C MICHAUD

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU,
Corinne JARASSIER, Patricia CLERC.

DÉLIBÉRATION N°42

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : CRÉATIONS DE POSTES AU 1ER OCTOBRE 2022

Il est proposé aux membres du CCAS de procéder aux créations de postes suivantes au 1^{er} octobre 2022 :

- 1 poste d'adjoint technique à 28h (suite à une réorganisation du pôle entretien/restauration) ;
- 1 poste d'adjoint technique à 35h (poste en cuisine actuellement occupé par un agent contractuel).

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- décide** de créer les postes ci-dessus au 1er octobre 2022;
- fixe** la liste des postes du CCAS à compter de la présente délibération, conformément au tableau joint;
- charge M** le Président des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

Unanimité

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

30 SEP. 2022



AR Prefecture N° 42 – Délibération du Centre Communal d'Action Sociale

Ville de Naintré • 86530 Naintré • www.naintre.fr

086-218601748-20220929-CCAS22_42-DE
Reçu le 30/09/2022
Publié le 30/09/2022

